

50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014.

Le Président Rossinot veut tout maîtriser et, pour ce faire, il a une capacité à empêcher les initiatives, ou à geler les projets de développement, il distribue les avantages à ses amis pour tenter de conserver une majorité, il organise un traitement inégalitaire des communes et des quartiers sur l'agglomération nancéienne. Tout cela va à l'encontre de l'intérêt public et de la cohésion sociale. Les Grands Nancéiens souffrent. Nous développerons d'ici à 2014, « 50 bonnes raisons pour que la droite ne soit plus majoritaire à la Communauté Urbaine du Grand Nancy en 2014 », par la présentation de 50 dossiers, des petits dossiers, qui paraissent insignifiants, tant ils passent inaperçus, ou encore de gros dossiers... qui paraissent insignifiants tant ils passent inaperçus !

Dossier n° 17 – 27 juin 2013

Le 31 mai 2013, le Conseil de Communauté a voté la reconnaissance de l'intérêt communautaire du projet de Grand Nancy Thermal et la compétence thermalisme qui lui est associée. Cela inclut un certain nombre de choses, des transferts de certaines parcelles du site à la CUGN et donc des dépenses, des dépenses, des dépenses, des dépenses.

La Gauche du Grand Nancy s'est abstenue. Il appartient désormais aux Conseils Municipaux de donner leur avis. Ce projet nous interroge beaucoup. Pour ce qui concerne Tomblaine par exemple, le puits de forage, qui était en activité jusqu'à ce que Tomblaine intègre la Communauté Urbaine, approvisionnait la commune avec la même eau que Nancy-Thermal : l'eau du grès des Vosges. A l'époque, des investisseurs privés étaient venus pour envisager une activité thermale sur Tomblaine. Nous regrettons que ce dossier n'ait jamais été ouvert par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Il est fort probable que si cela avait été le cas et qu'on nous avait expliqué qu'il y avait également un projet à Nancy et qu'il ne peut pas y avoir 2 projets de thermalisme sur l'agglomération nancéienne, nous aurions compris. Mais il est inacceptable que ce dossier n'ait jamais été discuté.

Le 14 décembre 2011, André Rossinot est venu pour la seule fois du mandat rencontrer le Conseil Municipal de Tomblaine. Il lui a été déposé un projet écrit et en particulier une proposition de valorisation du forage de Tomblaine. Voici cette proposition :

Lorsque Tomblaine n'était pas dans l'intercommunalité, la ville était autonome quant à la gestion de l'eau. Elle a ensuite été reliée au système de distribution communautaire. Depuis, nous avons toujours souhaité que le forage de Tomblaine soit entretenu. L'eau qui en sortait était de qualité stable. Eau du grès des Vosges, filtrée par des centaines d'années.

La Communauté Urbaine entretient ce forage. Nous pensons que c'est indispensable. On peut

imaginer qu'en cas de catastrophe sur le réseau communautaire (pollution, acte de malveillance, ...) l'eau du forage de Tomblaine pourrait être immédiatement utilisée pour l'urgence (hôpitaux, maisons de retraite, ...).

Le forage de Tomblaine est situé square Jules Vallès, nous souhaitons le valoriser en y installant une fontaine, là-aussi, pour reconnaître l'histoire.

La pression naturelle de l'eau (à 600 grammes) devrait permettre un fonctionnement simple de cette fontaine pour une eau puisée à 732 mètres et qui sort entre 30° et 32°.

L'eau fait partie de notre patrimoine. Le forage de Tomblaine appartient à l'histoire de Tomblaine. Le square Jules Vallès est situé dans la zone de Rénovation Urbaine à proximité d'un quartier auquel nous avons souhaité donner du caractère pour rappeler l'histoire (place pavée, choix des réverbères), dans ce même quartier, il serait cohérent de rappeler l'histoire en créant une belle fontaine à l'endroit du forage. Cela ne semble pas techniquement compliqué.

Cela ne peut se faire qu'avec la Communauté Urbaine qui a compétence de l'eau.

Depuis le 14 décembre 2011, la Communauté Urbaine n'a donné aucune suite.

Pour ce qui concerne le projet de thermalisme de Nancy, le problème, c'est qu'il n'y a jamais eu de projet depuis 100 ans qu'existent les bâtiments de Nancy-Thermal alors qu'André Rossinot est maire depuis 30 ans. C'est à la veille des élections que la droite nancéienne ne propose pas un projet à la discussion mais décrète !

Un certain nombre de choses nous interroge :

- Si le projet était réellement d'intérêt communautaire, pourquoi est-ce que les maires des communes de l'agglomération n'ont jamais été concertés à ce sujet ?
- N'y a-t-il pas un transfert de charges non évaluées qui risque de plomber encore un peu plus les équilibres budgétaires du Grand Nancy ?
- Il n'y a aucune certitude quant à l'obtention d'un agrément thermal qui ne sera éventuellement décerné que l'année prochaine. A quoi sert donc de s'engager si tôt ? Ne s'agit-il pas de vendre du rêve aux Grands Nancéiens en période électorale ?
- La piscine de plein air Louison Bobet serait supprimée. Pourtant, cette piscine est très appréciée du grand public, des familles et des jeunes, et en particulier des catégories sociales qui n'ont pas les moyens de s'offrir des vacances. N'est-on pas sur un projet qui servirait plus à valoriser l'image de Nancy (toujours le côté bling-bling), qui va servir prioritairement aux privilégiés en ignorant malheureusement le grand public ?
- Il est annoncé une « estimation » entre 41 et 51 millions d'euros hors taxes par

investissement privé. André Rossinot nous a déjà fait le coup, on peut douter de lui quand on se souvient de l'estimation très à peu près de l'investissement pour l'extension du stade Marcel Picot qui devait être au départ privé à 100%.

- L'extension du Parc Sainte-Marie, les parkings et les aménagements extérieurs doivent-ils là-encore être payés par les Grands Nancéiens ?

- Comment peut-on imaginer que la Communauté Urbaine prenne la compétence thermalisme et donc paie, et que dans le même temps, seule la ville de Nancy à l'exclusion des 19 autres soit classée en station touristique ?

La Gauche s'est positionnée pour la valorisation et la réhabilitation du site de Nancy-Thermal mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix. Elle s'est donc abstenue sur cette prise de compétence. Le Conseil Municipal de Tomblaine, constatant que ses projets n'ont jamais été pris en compte, n'a pas souhaité voter cette compétence. Si la majorité du Conseil Municipal de Tomblaine s'était abstenue, les trois conseillers municipaux d'opposition auraient voté « pour » et avec l'abstention de la majorité, le vote aurait été reconnu comme « pour » à l'unanimité (il est à noter que les trois conseillers municipaux d'opposition chaque fois qu'il s'agit des intérêts d'André Rossinot votent contre les intérêts des Tomblainois).

La majorité du CM de Tomblaine a donc unanimement voté contre la prise de compétence de la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Décidément, il est urgent que la majorité de la Communauté Urbaine du Grand Nancy change.